

Compte rendu du débriefing Triathlon du 9 octobre

Présents : Michèle GIRESE, André RINCON, Danielle ARROUAYS, Alain MERIAUD, Bernadette PEDRAZZINI, Rodrigue GARCIA, Patricia SACCATARO, Jean-Pierre BERTAUD, Gilles MANSUY, Marie-Christine et Michel BONNEAU.

Excusés : Jean-Claude LANGLADE, René CHANU

Le bilan financier est très satisfaisant : + 508,89 € (dû essentiellement à la baisse de la facture des Bruyères et à l'excursion du vendredi qui a coûté peu cher du fait de l'invitation de Jean François DANGLADE à l'Union des Producteurs de Saint Emilion)

A cet effet *la présidente indique que la participation aux frais de séjour aux Bruyères qui avait été demandé aux bénévoles du staff rapproché ne sera pas réclamé* au regard du bilan financier en équilibre (et ce sans toucher aux sponsorings BFM et AMF).

Remarques diverses concernant le triathlon 2014 :

L'hébergement au village des Bruyères a été très apprécié, l'ensemble des prestations a toujours été adapté à nos demandes.

On note un accroissement de 10 dossards et une présence de 12 équipes supplémentaires (par rapport au dernier triathlon).

Problème du faible nombre de bénévoles concernés : on a eu du mal à composer une organisation cohérente et nous avons dû supprimer des postes de signaleurs, étant en limite de sécurité sur certains postes

Dans cette optique, *il conviendrait d'élargir le « réservoir » des bénévoles en faisant appel de candidatures auprès des adhérents.*

Concernant la remise des dossards au podium Marie-Christine précise que les fiches d'engagement avec les chèques agrafés est une excellente initiative et permet de répondre dans l'instant aux interrogations des concurrents sur leur paiement (ou non)

Prévoir de rajouter la mention « avec qui souhaitez-vous partager votre chambre ? » sur les bulletins d'inscription des équipes.

Cibistes : Etre vigilant et surveiller les ordres donnés notamment le fait d'avoir envoyé l'ambulance sur la Route des Phares au risque de provoquer un accident avec les concurrents. La conductrice de l'ambulance ne connaissait pas le circuit.

Assurance de l'Organisateur : on se pose la question de savoir si on était couvert pour un accident d'un concurrent non atscafien ; à revoir dans le futur.

En effet la MDS couvre les concurrents ATSCAF mais pas les extérieurs. Il semble donc qu'il faille contracter une assurance organisateur pour les concurrents non-adhérents.

Eau : 300 bouteilles suffisent : cette année on en avait commandé 400 et il en reste.

Triathlon enfant : le parcours donne entière satisfaction et les jeunes étaient contents des cadeaux reçus ; à déplorer le petit nombre (8) de compétiteurs.

Concernant l'avenir de l'épreuve et compte tenu du retrait de l'organisation de René CHANU et de l'incertitude concernant Michel BONNEAU, ***il apparaît nécessaire de réaliser une BOITE A OUTILS de l'organisateur dans laquelle on pourra répertorier les tâches à accomplir et la façon de les accomplir.***

En fin de réunion, l'assemblée des présents se prononce favorablement pour l'organisation d'un triathlon en 2015.

La présidente indique qu'elle ne s'engagera dans une nouvelle candidature à cette épreuve en 2015 que si toutes les conditions sont réunies et que chaque poste d'organisation peut être affecté de façon sûre et avec un nombre de bénévoles suffisant.

Bike and Run 2015 :

René Chanu a averti qu'il n'y participera pas du tout.

Sommes- nous capables de l'organiser quand même? L'assemblée présente décide que oui. Il conviendra d'en fixer la date en fonction du calendrier du rugby de Léognan.

Date souhaitée compte-tenu des absences de certains bénévoles indispensables (Danielle) : 8 février 2015 (***à demander à Léognan et voir calendrier des épreuves régionales***).

La prochaine réunion du comité directeur avec le Bike and Run en autres sujets à l'ordre du jour est **fixée au lundi 17 novembre** à Berlincan à partir de 17h00.